

AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lundi 3 octobre 2022 à 19 h
À la salle du Conseil municipal
Située au 1, boulevard du Frère-André

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- 2022-186-06 : modifiant le règlement de lotissement 2009-186

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2022, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
 - 2022-186-06 modifiant le règlement de lotissement numéro 2009-186 afin de modifier les normes de lotissement des terrains de certaines zones de la Municipalité
2. Une séance publique de consultation sur ces projets de règlements se tiendra le lundi 3 octobre 2022 à 19 h à la salle du Conseil municipal situé au 1, boulevard du Frère-André. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de règlements et les plans des secteurs visés peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Approbation référendaire :
 - 4.1 Le projet de règlement numéro 2022-186-06 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées et les zones contiguës sont les suivants :
 - L'article 3 du règlement concerne les zones C-1, C-2, M-1, M-2, M-3, M-4, M-5, P-2, P-3, P-4, P-5, P-6, Ra-1, Ra-2, Ra-3, Ra-4, Ra-5, Ra-6, Ra-7, Ra-8, Ra-9, Ra-10, Ra-11, Rb-1 et Rc-1;
Les zones contiguës sont les zones AT-1, Ta-3, Ta-4 et Ta-5.

Donnée à Mont-Saint-Grégoire, ce 12^e jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière